

Le JR NEWS

Le journal de 3ème1 du collège de Montpon

Le citoyen français

13 septembre 2013
N°2
Rédacteur en chef : Laury Lachaud
Rédacteur : Chatrix Romane, Thibault Berterand, Baptiste Travers

le billet du rédacteur en chef.

La BOOM

Elle s'est passée vendredi soir de 20h jusqu'à minuit. Il n'y pas eu d'alcool ni de drogue comme il a été précisé sur le ticket pour pouvoir entrer. L'entrée coûtait cinq euros comme les autres BOOM des années précédentes. En espérant que d'autres BOOMS auront lieux au cours de cette année !!! Il y avait moins de monde que d'habitude, la musique était mauvaise et sinon nous attendons mieux de la prochaine !

Français ? ou Pas ?

La nationalité Française n'est pas attribué a n'importe qui. En effet on ne débarque pas en France en se disant Français il faut plusieurs étapes avant d'acquérir cette nationalité. Par exemple, lorsque l'on est né(e) d'au moins un parent Français il est automatiquement Français (pas de problème). Si par exemple l'enfant est né sur le territoire Français mais qu'il est né de parents étrangers il faudra attendre ces 18 ans ou la procédure s'exécutera automatiquement, néanmoins on peut acquérir cette nationalité a ces 16 ans par demande au tribunal d'instance et encore plus tôt a l'âge de 13 ans par demande des parents au tribunal d'instance. Prenons maintenant exemple sur une personne qui est né a l'étranger, de parents étrangers, qui a résidé en France plus de cinq ans, qui connaît l'histoire de la France, qui sait parler Français et n'a pas été condamné en justice à ces 18 ans cette personne sera considéré comme Français(e) si néanmoins cette personne demande à la préfecture, et que cette demande est acceptée par l'Etat. On peut aussi acquérir cette nationalité par mariage pour cela il suffit que l'étranger soit marier avec un Français(e), après 4 ans de vie commune et par déclaration au tribunal d'instance, on peut devenir Français. **Laury**



Être un citoyen Français (majeur) c'est avoir des droits :

- Politique :

que seul le citoyen possède, c'est-à-dire, le droit de vote et d'éligibilité.

"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi".

Le droit d'opinion est un principe commun au droit politique. Le citoyen détient une part de la souveraineté politique. "C'est l'ensemble des citoyens qui, par l'élection choisit les gouvernants et qui est à la source du pouvoir." De margaux Gantch

- Droit à la santé :

C'est un droit social, chaque citoyen a le droit d'être soigné et a être couvert par la sécurité sociale.

- Droit syndical:

C'est un droit économique, tous les citoyens ont le droit d'adhérer à une association qui défend les droits et les intérêts sociaux, économique et professionnels.

- Droit à la liberté d'expression:

C'est un droit civil, toute personne a le droit de penser comme elle le souhaite et de pouvoir exprimer ses opinions par tous les moyens. Dans les domaines de la politique, de la philosophie, de la religion, de morale... ou par la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, de manifestation mais aussi le RESPECT. **Romane**

Etre Citoyen



Les droits et les devoirs du Citoyen

(Margaux) Le citoyen français dispose de droits civils. Il y a la liberté de conscience et d'expression, la liberté d'aller et venir. Il dispose de droits politiques. Il détient une part de la souveraineté politique. Il dispose aussi du droit à la santé, ce qui signifie que chaque citoyen français a le droit d'être et de vivre en bonne santé. C'est l'ensemble des citoyens qui, par l'élection, choisit les gouvernants et qui est à la source du pouvoir.

Tous les droits évoqués ci-dessus proviennent de la "déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen", écrite en 1789. Les devoirs sont accomplis pour le bien de la collectivité comme les impôts, le service militaire, etc. Ou de personnes (devoir dont le non-respect peut être sanctionné, par exemple, dans le cadre de la non-assistance à personne en danger) et définis par les lois des pays dans lesquels ils vivent

